

## UNSA-Ecologie

Un syndicat ouvert à  
tous les établissements  
des Corps de  
l'Environnement



## APPEL A COTISATIONS 2013

### Parole aux adhérents de l'UNSA-Ecologie — Pourquoi adhérer à l'UNSA-Ecologie ? —

« Quand j'étais stagiaire, en 93-94, nous avons été approchés par différents délégués syndicaux qui m'ont très vite convaincu de l'importance du syndicalisme et de la nécessité d'adhérer.

Après observations et quelques contacts directs j'ai fini par adhérer au SIGNE et suis maintenant toujours à l'UNSA-ÉCOLOGIE.

J'y suis entré car j'appréciais ses actions pour notre établissement et pour ses agents.

J'y suis resté car j'ai vu mon syndicat évoluer et s'adapter au fil des années et des nombreux dossiers rencontrés.

Il est marqué du signe de la continuité et de la cohérence dans ses revendications et a su s'ouvrir à ses adhérents en prenant en compte la nécessité de communication, chose qui lui faisait un peu défaut par moment.

Il s'ouvre d'ailleurs de plus en plus vers l'extérieur, ce qui est à mon sens une marque de bonne vitalité et de bonne santé.

J'y reste car j'y ressens de la clarté dans ses actions et ses propos ainsi qu'une volonté constante d'anticipation.

Je n'ai, jusqu'à aujourd'hui, jamais constaté que mon syndicat défendait l'indéfendable, que ce soit dans ses grands dossiers ou dans des dossiers individuels. Je souhaite que sa recherche d'objectivité continue et n'ai aucune raison d'en douter.

Les difficultés que rencontre notre établissement exigent des efforts communs que l'UNSA me semble symboliser. C'est sans doute parce que j'ai une haute idée de la notion de service public que je suis attaché depuis si longtemps à l'UNSA et son sens du service syndical.

Voilà en quelques lignes ce qu'un syndiqué de longue date voulait exprimer sur son syndicat en n'oubliant pas de remercier très sincèrement, pour leur investissement tourné vers l'intérêt commun, tous ceux qui œuvrent à longueur d'année. »

**Richard MARTIN**

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - SD de Saint Pierre et Miquelon**

« Je ne suis adhérent à l'UNSA-Ecologie (UE) que depuis 3 ans, pourquoi ?

Depuis que je suis à l'Office, je n'arrivais pas à faire mon choix. J'ai longtemps pensé que tel ou tel syndicat ne faisait que dénigrer ou critiquer les idées de l'autre et que les dossiers de fond n'étaient pas abordés. La défense de tous les aspects de notre cœur de métier (qui ont tendance malheureusement à disparaître : armement, uniforme...) ne semblait pas être une priorité.

Je me suis rendu compte, peut-être un peu tard que l'UE est l'organisation syndicale qui défend réellement nos valeurs et nos métiers et qui apporte le plus d'idées ou propositions qui vont dans le bon sens. Les demandes ou remarques faites à l'administration sont toujours constructives et apportent des arguments et solutions. Le fait de signaler des manquements ou de poser des questions est bien entendu le rôle d'une OS mais avec l'UE, il y a aussi de réelles propositions.

Je prends simplement comme exemple le document de « propositions sur la répartition des effectifs ». Aujourd'hui personne ne sait à quelle sauce on va être mangé mais si vous avez pris le temps de lire le bilan et les propositions, l'UE ne se contente pas de regarder la répartition des effectifs SD/BMI mais de tous les services de l'établissement et se bat pour que chacun puisse faire son travail dans les meilleures conditions possibles. »

**Vincent RENVOISE**

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - BMI Nord Ouest**



**L'UNSA-Ecologie est force  
de propositions**



**L'UNSA-Ecologie milite pour  
la mise en place d'un Corps  
de l'environnement  
intégrant une véritable  
Police de l'environnement  
et valorisant ses missions  
techniques d'intérêt  
patrimonial.**

### **« Les espaces naturels en 2013 : constat d'un échec... et de nombreuses dérives.**

Sept ans après, la loi 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux a tenu toutes ses promesses quant aux craintes qu'elle inspirait aux personnels : poids des élus accru, légitimités de l'Etat et de la Puissance publique malmenées, attaques répétées contre les corps de l'Environnement et dénaturations des fondements mêmes des Parcs nationaux et autres espaces naturels protégés.

Pour l'UNSA-Ecologie, ces attaques répétées n'ont pu qu'engendrer une perte de crédibilité et d'autorité des agents, victimes dans l'indifférence générale et en toute impunité pour leurs auteurs, d'agressions verbales ou physiques et d'une dégradation générale de leur situation professionnelle.

**L'UNSA-Ecologie s'inquiète d'une volonté de faire passer à tout prix les chartes de territoire**, volonté poussant l'administration à faire le dos rond en toutes circonstances et à imposer de nouvelles missions à ses agents, au détriment des missions régaliennes et de ce que les agents considèrent être le cœur de leur métier, missions pour lesquelles ils l'ont choisi.

Dans ce même état d'esprit, l'UNSA-Ecologie s'interroge sur la création annoncée de futurs espaces protégés, à effectif constant pour les corps de l'Environnement : pour quoi faire ? Comment ? Dans quel contexte légal ou réglementaire ? Avec quelles garanties pour les agents de l'Etat ?

**L'UNSA-Ecologie dénonce enfin l'absence de dialogue social et l'iniquité de traitement entre les agents** en terme de perspectives de carrière, de mutations, d'indemnités et d'accès aux différentes options RTT au sein des Espaces naturels protégés.

#### **Pour l'UNSA-Ecologie, il est désormais nécessaire et urgent, de défendre :**

- les corps de l'Environnement et défendre leurs missions régaliennes : il s'agit par la-même de défendre nos emplois.
- les espaces naturels et le cœur de métier des agents qui y sont affectés (suivi patrimonial, missions techniques et scientifiques, éducation à l'Environnement) ainsi que la technicité qui y est attachée ...

#### **... Pour pouvoir ensuite légitimement défendre et négocier auprès de notre Ministère :**

- une nécessaire revalorisation des grilles indiciaires.
- une prise en compte globale, juste et équitable du traitement réservé aux agents de l'Etat affectés dans les espaces naturels protégés et toutes les autres spécialités. »

**Stéphane GUICHEMER et Thomas FRIEDRICH**  
*Parc National des Pyrénées*

« Intégré au corps des agents de l'environnement en 2001, j'ai rapidement adhéré au syndicat SNAPE ONCFS puis naturellement à l'UNSA Ecologie. J'ai choisi ce syndicat car je me retrouve dans deux de ces principes de base : une Union Nationale qui nous permet de peser dans la balance et une Autonomie à l'égard des partis politiques, quel qu'en soient les couleurs. Attaché à nos missions régaliennes, la position de l'UNSA Ecologie en la matière me convient.

Je ne suis pas syndicaliste dans l'âme mais je suis pour la défense des personnels. Les combats menés ces dernières années, s'ils n'ont pas tous aboutis, ont permis des avancées. Il reste beaucoup à faire sur des sujets aussi importants que les retraites ou les revalorisations catégorielles, nous devons donc rester mobilisés. A l'ONCFS pendant onze ans, aujourd'hui à l'ONEMA, je reste attaché à la notion d'un Corps de l'Environnement, au-delà d'une vision corporatiste. Si nos métiers diffèrent, nous devrions tous pouvoir évoluer, être reconnus et défendus de la même manière au cours de notre carrière. Tant que j'aurais le sentiment que l'UNSA Ecologie travaille dans ce sens, je lui apporterai mon adhésion. »

**Damien MENDEZ**  
*Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - SD du Tarn (81)*

« Je travaille pour le Parc naturel marin d'Iroise, qui dépend de l'Agence des aires marines protégées. J'adhère à l'UNSA écologie depuis mon entrée à l'ONCFS en 2009 et je continue dans cette voie malgré mon changement de spécialité en 2011. C'est un syndicat réactif très en phase avec les particularités et l'évolution de nos métiers (cf. « La Gazette », lettre d'information n° 1 de février 2012 sur l'ordonnance pénale n° 2010-34 qui nous attribue le statut d'Inspecteurs de l'environnement).

Rester adhérente à l'UNSA-écologie me permet de continuer à me tenir au courant de tous les grands changements dans nos établissements et des différentes revendications portées par nos collègues des trois spécialités. D'autre part, la disponibilité et l'implication des représentants locaux (Normandie puis Bretagne) de l'UNSA-écologie est également pour beaucoup dans mon choix de rester fidèle à ce syndicat. De plus, récemment, lors de la réunion du bureau syndical national (cf. Compte-rendu), l'UNSA-écologie a réaffirmé sa volonté d'intégrer les autres spécialités (Milieux aquatiques et Espaces protégés) dans ses organes de décision. Encore une excellente raison de persévérer. »

**Laurie COMMENGE**  
*Parc Naturel Marin d'Iroise - Agence des Aires Marines Protégées*



« Je me suis syndiqué l'année dernière au moment où j'ai compris que les économies faites par notre établissement public allaient forcément impacter les agents de terrain puisqu'ils sont les plus nombreux dans les rangs de l'ONCFS. On va chercher les plus fortes économies là où il y a le plus d'effectif, c'est bien connu ! A cet instant, j'en ai conclu qu'il fallait utiliser cette force justement pour grossir le plus possible les effectifs des organisations syndicales, pour que la parole des agents soit entendue et défendue au plus haut niveau, pour que nos représentants aient un véritable poids face à notre Ministère de tutelle.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !!!

**Secrétaire général**

Eric GOURDIN

Tél : 06-08-57-72-62

unsa.ecologie@orange.fr

**Secrétaire général adjoint**

Yannick JAOUEN

Tél : 06-20-78-98-71

**Secrétaire national**

Claude JUD

Tél : 06-20-78-57-38

unsa-eco-sn@orange.fr

**Secrétaire national**

Aurélien LEDUC

Tél : 06-27-02-55-41

**Site internet**

[www.unsa-ecologie.fr](http://www.unsa-ecologie.fr)

J'ai choisi l'UNSA-Ecologie par la proximité de cette organisation syndicale avec les jeunes agents arrivant au sein de l'Office, par la volonté inéluctable de ses membres à défendre les agents pour des problèmes rencontrés en interne et au sein des services départementaux, par l'importance et la pertinence des écrits réalisés, des dossiers entrepris, des informations importantes communiqués à tous.

Il faut que notre parole compte, pour cela tous les agents devraient être mobilisés, tous les agents devraient se sentir concernés par l'actualité interne.

Faites confiance à l'UNSA-Ecologie, venez nous rejoindre, venez grossir nos rangs pour être encore plus fort. »

**Yohann BOSSCHEM**

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - SD du Nord (59)**

« En 2012, j'ai choisi de devenir membre de l'UNSA Écologie.

Pourquoi cette organisation syndicale plus qu'une autre ?

Tout simplement car l'UNSA Écologie défend le projet d'un véritable corps de police de l'environnement. Un corps unique, qui permettrait d'être reconnu aux yeux de tous les acteurs du système judiciaire.

L'environnement en a besoin. Il a besoin d'une application continue, reconnue et équitable sur le plan territorial de la réglementation environnementale. L'environnement apparaît aujourd'hui dans tous les débats, nationaux comme internationaux, c'est une constante évolution, et celle-ci passe par nous.

Une activité syndicale n'est pas toujours bien perçue, celle-ci est même quelques fois périlleuse, mais qui porterait notre voix lors de tous les débats antérieurs aux décisions concernant notre avenir, qui oserait porter son désaccord si les organisations syndicales n'étaient pas là ?

De plus l'UNSA Écologie se préoccupe de tous les agents titulaires et contractuels, elle n'applique aucune disparité si chère au système d'aujourd'hui.

En cette première année sous la bannière UNSA Écologie, celle-ci m'a déjà apportée son soutien.

Qu'elle aurait été l'issue sans lui, quand je vois l'attitude inadapté, voire injustifié d'une autre organisation ? Je ne regrette pas mon choix.

Pour être un acteur de l'évolution de notre corps, ensemble plus fort. »

**Morgan POCHODAY**

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - SD du Cher (18)**

### POURQUOI ADHERER A L'UNSA-ECOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'Administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un **Corps de l'Environnement intégrant une véritable Police de l'environnement** et **valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial**.

Pour cette raison, notre OS est présente dans **divers groupes de travail**, comme par exemple le groupe de travail sur la pénibilité ou sur le marché habillement. L'UNSA est force de propositions. Il n'est pas question de laisser l'administration décider seule de notre avenir.

*+fort l'Unsa!*



**APPEL A COTISATION — Tous ensemble plus forts !!!**  
**Cotisation UNSA-Ecologie : 0,34 Euro x INM au 1er janvier 2013**  
(à savoir : 66,6% déductible des impôts)



Le bulletin de cotisation pour les nouveaux adhérents se trouve sur : [www.unsa-ecologie.fr](http://www.unsa-ecologie.fr)

